

L'an deux mil dix-neuf, le 1<sup>er</sup> avril à 18H30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 21 mars 2019, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe BARRAULT, Maire.

**PRÉSENTS :**

- ❖ M. BARRAULT Philippe, Maire,
- ❖ M. GODET Michel, 1<sup>er</sup> Adjoint,
- ❖ Mme PAIN DEGUEULE Claudine, 2<sup>ème</sup> Adjointe,
- ❖ M. COCQUEMAS Alain, 3<sup>ème</sup> Adjoint
- ❖ Mme BOUHIER Isabelle, 5<sup>ème</sup> Adjointe,
- ❖ Mme BERNARD Géraldine, Conseillère Municipale,
- ❖ M. BILLY Vincent, Conseiller Municipal,
- ❖ Mme BONNET Christine, Conseillère Municipale,
- ❖ M. COUTURAS Patrick, Conseiller Municipal,
- ❖ M DELHOMME Bernard, Conseiller Municipal,
- ❖ Mme LABELLE Christelle, Conseillère Municipale,
- ❖ M. LAMARCHE Grégory, Conseiller Municipal,
- ❖ M. MONTERO Thierry, Conseiller Municipal,
- ❖ M. RASSINEUX François, Conseiller Municipal,
- ❖ Mme RINAUD Marie-Noëlle, Conseillère Municipale,
- ❖ Mme ROUSSEAU Françoise, Conseillère Municipale,
- ❖ Mme ROY-BASTIERE Virginie, Conseillère Municipale,
- ❖ M. SAUZEAU Philippe, Conseiller Municipal,
- ❖ Mme VALET Nathalie, Conseillère Municipale,

**EXCUSÉS :**

- ❖ M. CHARRIOT Patrick, 4<sup>ème</sup> Adjoint, pouvoir à M GODET Michel, premier adjoint,
- ❖ Mme VIGREUX Chantal, Conseillère Municipale, pouvoir à Mme BONNET Christine, Conseillère Municipale,
- ❖ Mme GIRAUD Séverine, 6<sup>ème</sup> Adjointe

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

- ❖ M. Michel GODET est élu à cette fonction.

M. le Maire ouvre la séance et présente les excuses de M. Patrick CHARRIOT qui a donné pouvoir à M. GODET Michel, de Mme VIGREUX Chantal, qui a donné pouvoir à Mme BONNET Christine et de Mme GIRAUD Séverine.

Il rappelle qu'un complément à l'ordre du jour initial a été adressé aux membres du conseil le 28 mars dernier, complément portant sur le projet de convention avec le SIMER pour l'aménagement du parc municipal des Champs de la Cadoue et la demande de subvention ACTIV'3 pour ce même projet.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 11 MARS 2019**

M. Alain COQUEMAS dit penser qu'en page 4, il conviendrait de distinguer les travaux s'incrivant dans le programme de voirie communautaire (Chemin des Chails jusqu'à l'intersection avec le chemin des Pierres Brunes ; Rue du Bois Moulin ; Moulin ; Route de la Bertandinière, à hauteur de la propriété de l'Epinette; Route de Port Seguin), de ceux sous maîtrise d'ouvrage communale (Réfection des trottoirs de la Vallée des Pierres Brunes et du Clos de la Grotte St. Félix ; Mise en sécurité de la rue des écoles).

**En l'absence de toute autre remarque, le compte rendu de la réunion du 11 mars 2019 est approuvé.**

### **ARRÊT DES COMPTES 2018 DU BUDGET ANNEXE DU BOIS PALET ET DU BUDGET ANNEXE DE LA ZAE**

M. le Maire rappelle la décision prise par le Conseil municipal du 25 septembre 2017 de transférer au budget principal, l'excédent de 269 421,54 € du budget annexe du Bois Palet.

Il rappelle également que compte tenu du transfert de compétence "Développement économique" à la Communauté de Communes des Vallées du Clain, la commune, devant l'insistance administrative des Services de la Trésorerie, a transféré en 2018 du budget annexe de la ZAE au budget principal, le montant des actifs en stock de la ZAE, soit la somme de 682 948,38 €.

Ainsi, la commune s'est organisée pour que les comptes de gestion et compte administratif de ces deux budgets annexes soient à ZERO à la fin de l'exercice budgétaire 2018.

M. le Maire ajoute qu'il y a concordance des comptes de gestion, établis par le comptable public et les comptes administratifs qui les uns comme les autres font apparaître une clôture définitive à ZERO.

En l'absence de remarque, et avant de quitter la salle des délibérations, M. le Maire demande à M. Michel GODET, premier adjoint, de bien vouloir présider la séance pour le temps nécessaire à l'approbation par le Conseil Municipal, des comptes administratifs 2018 des budgets annexes de la ZAE et de Bois Palet.

### **Approbation du Compte administratif 2018 du Budget annexe du Bois-Palet**

- Nombre de membres présents, pouvoirs inclus : 19
- Vote pour : 19
- Vote contre : 0
- Abstention : 0

**Le compte administratif de l'exercice 2018 du budget annexe de Bois Palet est approuvé.**

### **Approbation du Compte administratif 2018 du Budget annexe de la ZAE**

- Nombre de membres présents, pouvoirs inclus : 19
- Vote pour : 19
- Vote contre : 0
- Abstention : 0

**Le compte administratif de l'exercice 2018 du budget annexe de la ZAE est approuvé.**

**M. le Maire revient en séance et préside à nouveau les débats.**

**18h50, Mme Christelle LABELLE arrive en séance.**

M. le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal, les comptes de gestion 2018 des budgets annexes de la ZAE et de Bois Palet.

### **Approbation du Compte de gestion 2018 du Budget annexe du Bois-Palet**

- Nombre de membres présents, pouvoirs inclus : 21
- Vote pour : 21
- Vote contre : 0
- Abstention : 0

**Le compte de gestion de l'exercice 2018 du budget annexe de Bois Palet est approuvé.**

### **Approbation du Compte de gestion 2018 du Budget annexe de la ZAE**

- Nombre de membres présents, pouvoirs inclus : 21
- Vote pour : 21
- Vote contre : 0
- Abstention : 0

**Le compte de gestion de l'exercice 2018 du budget annexe de la ZAE est approuvé.**

### **CLÔTURE DEFINITIVE DES BUDGETS ANNEXES DU BOIS PALET ET DE LA Z A E.**

M. le Maire indique que les comptes 2018 de ces budgets annexes du Bois Palet et de la ZAE venant d'être approuvés avec un arrêt des comptes à ZERO avec aucun actif ou passif, il convient de procéder à la clôture définitive de ces deux budgets.

### **Clôture définitive du budget annexe du Bois Palet**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations 2019-024 et 2019-026 approuvant d'une part le compte administratif et d'autre part le compte de gestion du budget annexe du Bois-Palet,

Considérant qu'il y a lieu de clôturer définitivement ce budget annexe,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des pouvoirs détenus, le Conseil Municipal :

- **décide** la clôture définitive du budget annexe du Bois-Palet ;
- **autorise** M. le Maire ou son représentant à effectuer auprès de la Trésorerie toute démarche et à signer tout document allant en ce sens.

### **Clôture définitive du budget annexe de la Z A E**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations 2019-025 et 2019-027 approuvant le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe de la ZAE,

Considérant qu'il y a lieu de clôturer définitivement ce budget annexe,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des pouvoirs détenus, le Conseil Municipal :

- **décide** la clôture définitive du budget annexe de la ZAE ;
- **autorise** M. le Maire ou son représentant à effectuer auprès de la Trésorerie toute démarche et à signer tout document allant en ce sens.

## **ARRÊT DES COMPTES 2018 DU BUDGET PRINCIPAL**

M. le Maire rappelle le principe de la double comptabilité : un compte de gestion retraçant la comptabilité tenue par le comptable public et un compte administratif retraçant la Comptabilité du Maire en charge de l'exécution du budget.

S'appuyant sur les documents joints à la convocation adressée à chaque élu(e), il détaille et présente le tableau des dépenses et des recettes de fonctionnement du budget principal insistant sur les postes ayant significativement évolué entre l'exercice 2017 et celui de 2018. Pour chaque article, il présente également ses propositions pour le budget 2019.

Il insiste sur l'importance de bien maîtriser ces dépenses dans le contexte actuel de baisse des dotations.

Il commente ensuite les dépenses puis les recettes de la section investissement.

### **BUDGET PRINCIPAL**

#### **Fonctionnement**

- Total dépenses réalisées :	2 167 552,01 €
- Total recettes réalisées :	3 385 681,39 €

#### **Investissement :**

- Total recettes réalisées :	1 703 540,82 €
- Total dépenses réalisées :	2 696 552,80 €
- Total des restes à réaliser :	941 828,88 €

#### **Clôture générale :**

- Excédent de fonctionnement :	1 218 129,38 €
- Résultat global :	225 117,40 €

Il demande s'il y a des remarques et des commentaires.

M Alain COQUEMAS tient à féliciter le travail des équipes qui, dans un contexte difficile, et de poursuite de travaux d'investissement importants, permet de dégager un excédent budgétaire intéressant.

En l'absence d'autres remarques, et avant de quitter la salle des délibérations, M. le Maire demande à M. Michel GODET, premier adjoint, de bien vouloir présider la séance autant que nécessaire pour l'approbation par le Conseil Municipal, du compte administratif 2018 du budget principal de la commune.

### **Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrêt des comptes**

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents, pouvoirs inclus : 20

Vote pour : 18

Vote contre : 0

Abstentions : 2 (Mme Marie-Noëlle RINAUD, M. François RASSINEUX)

**Le compte administratif de l'exercice 2018 du budget principal est approuvé.**

### ***M. le Maire revient en séance et préside à nouveau les débats.***

M. le Maire précise que les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement présentés et à l'instant approuvés sont en parfaite concordance avec ceux du compte de gestion 2018. Dans la continuité, il soumet à l'Assemblée ce compte de gestion.

## Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2018

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents, pouvoirs inclus : 21

Vote pour : 21

Vote contre : 0

Abstention : 0

**Le compte de gestion de l'exercice 2018 du budget principal est approuvé.**

## AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	646 584,76 €
- Un excédent reporté de :	571 544,62 €
Soit un solde cumulé de :	1 218 129,38 €
- Un déficit d'investissement de :	993 011,98 €
- Un excédent des restes à réaliser de :	135 126,36 €
Soit un besoin de financement de	857 885,62 €

M. le Maire propose d'affecter les résultats de l'exercice 2018 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2018	1 218 129,38 €
- Affectation complémentaire en réserve (1068)	857 885,62 €
- Résultat reporté en fonctionnement (002)	360 243,76 €
- Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	993 011,98 €

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents, pouvoirs inclus : 21

Vote pour : 21

Vote contre : 0

Abstention : 0

**L'affectation des résultats de l'exercice 2018 proposée comme ci-dessus, est approuvée.**

## PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2019

M. le Maire rappelle l'important travail réalisé en amont par les Commissions ce qui a permis au groupe *Budget-fiscalité* de mieux appréhender l'indispensable du nécessaire.

Il précise cependant, que les services de l'État viennent de communiquer à la commune les nouvelles valeurs locatives. Ainsi, la revalorisation des bases de 2,2% pour 2019 permet de générer 55 282 € de recettes supplémentaires, sans modifications des taux communaux.

Il rappelle que ce budget a été élaboré dans le respect du principe retenu le 14 janvier dernier, lors du débat sur les orientations budgétaires, de non évolution des taux de la fiscalité communale et de la maîtrise du plafonnement du niveau d'endettement.

**La présentation de la section de fonctionnement n'appelle pas de remarques.**

## VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2017				Année 2018				Budget Primitif 2019			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
	011 - Charges à caractère général	649 624,00	585 257,35	64 366,65	90	694 857,00	578 191,31	116 665,69	83	711 057,00		711 057,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	341 430,00	312 070,08	29 359,92	91	372 350,00	291 419,04	80 930,96	78	372 850,00		372 850,00	0,1
61 - SERVICES EXTERIEURS	221 832,00	210 237,39	11 594,61	94	239 580,00	216 283,22	23 296,78	90	254 280,00		254 280,00	6,1
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	78 140,00	55 299,88	22 840,12	70	74 717,00	62 227,05	12 489,95	83	74 717,00		74 717,00	0,0
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASS	8 222,00	7 650,00	572,00	93	8 210,00	8 262,00	-52,00	100	9 210,00		9 210,00	12,2
012 - Charges de personnel et frais assimilés	900 186,00	768 758,73	131 427,27	85	922 071,00	917 054,00	5 017,00	99	926 800,00		926 800,00	0,5
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	341 609,00	329 249,52	12 359,48	96	450 000,00	435 029,29	14 970,71	96	310 000,00		310 000,00	-31,1
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASS	9 261,00	7 602,44	1 658,56	82	8 071,00	8 415,60	-344,60	104	8 946,00		8 946,00	10,8
64 - CHARGES DE PERSONNEL	549 316,00	431 906,77	117 409,23	78	464 000,00	473 609,11	-9 609,11	102	607 854,00		607 854,00	31,0
014 - Atténuations de produits	198 620,00	178 188,00	20 432,00	89	181 600,00	178 188,00	3 412,00	98	181 600,00		181 600,00	0,0
65 - Autres charges de gestion courante	252 572,00	223 149,67	29 422,33	88	235 035,00	231 763,26	3 271,74	98	232 519,00		232 519,00	-1,1
66 - Charges financières	95 273,00	75 863,47	19 409,53	79	80 000,00	72 056,70	7 943,30	90	75 500,00		75 500,00	-5,6
67 - Charges exceptionnelles	2 260,00	121,48	2 138,52	5	1 260,00	3,25	1 256,75	0	760,00		760,00	-39,7
022 - Dépenses imprévues	65 632,02		65 632,02		59 263,16		59 263,16	0	70 963,00		70 963,00	19,7
Total dépenses réelles	2 164 167,02	1 831 338,70	332 828,32	84	2 174 086,16	1 977 256,52	196 829,64	90	2 199 199,00		2 199 199,00	1,2
Total dépenses d'ordre	631 000,00	14 284,48	616 715,52	2	962 071,37	190 295,49	771 775,88	19	460 243,76		460 243,76	-52,2
Total dépenses de fonctionnement	2 795 167,02	1 845 623,18	949 543,84	66	3 136 157,53	2 167 552,01	968 605,52	69	2 659 442,76	0,00	2 659 442,76	-15,2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2017				Année 2018				Budget Primitif 2019			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
	70 - Produits des services, domaine et vente	141 800,00	162 279,59	-20 479,59	114	178 200,00	189 367,29	-11 167,29	106	178 200,00		178 200,00
73 - Impôts et taxes	1 288 293,00	1 314 240,18	-25 947,18	102	1 340 272,37	1 376 756,05	-36 483,68	102	1 400 272,00		1 400 272,00	4,5
74 - Dotations, subventions et participations	626 881,00	664 318,96	-37 437,96	105	678 799,00	700 005,11	-21 206,11	103	646 807,00		646 807,00	-4,7
75 - Autres produits de gestion courante	61 100,00	71 898,74	-10 798,74	117	330 321,54	341 944,30	-11 622,76	103	60 900,00		60 900,00	-81,6
76 - Produits financiers	30,00	19,88	10,12	66	20,00	21,68	-1,68	108	20,00		20,00	0,0
77 - Produits exceptionnels	11 000,00	11 579,91	-579,91	105	7 000,00	180 309,63	-173 309,63	999	3 000,00		3 000,00	-57,1
013 - Atténuations de charges	46 000,00	50 976,95	-4 976,95	110	30 000,00	25 732,71	4 267,29	85	10 000,00		10 000,00	-66,7
002 - Excédent de fonctionnement reporté	620 063,02	620 063,02	0,00	100	571 544,62	571 544,62	0,00	100	360 243,76		360 243,76	-37,0
Total recettes réelles	2 795 167,02	2 895 377,23	-100 210,21	103	3 136 157,53	3 385 681,39	-249 523,86	107	2 659 442,76		2 659 442,76	-15,2
Total recettes de fonctionnement	2 795 167,02	2 895 377,23	-100 210,21	103	3 136 157,53	3 385 681,39	-249 523,86	107	2 659 442,76	0,00	2 659 442,76	-15,2

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2017				Année 2018				Budget Primitif 2019			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
	Solde de fonctionnement	0,00	1 049 754,05	-1 049 754,05	0	0,00	1 218 129,38	-1 218 129,38	999	0,00	0,00	0,00

## SUIVI BUDGET 2018 -- PRÉPARATION DU BUDGET 2019

20/03/2019

	Fonctionnement	Souhaité	Reste à réaliser	Proposé BP 2019	proposé budget-fiscalité	N°Opération	
<b>Capital - Annuité emprunt</b>		250 000,00 €		250 000,00 €	250 000,00 €		
Équipement numérique et informatique (Vidéo projecteur Classe Mme Antunes)		2 500,00 €		2 500,00 €	2 500,00 €	85	
Vasques pour fleurissement centre bourg et rue de la Buffemolle		1 500,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €	85	
Fleurissement	4 182,00 €						
Stade de tir à l'arc (étude faisabilité)		5 000,00 €		5 000,00 €	5 000,00 €	68	
Panneaux de basket (Gymnase rue des écoles) devis iteuil sport		1 810,00 €		1 810,00 €	1 810,00 €	68	
Médiathèque : livres CD, DVD, ...		11 000,00 €		11 000,00 €	11 000,00 €	112	
Vidéo protection		15 000,00 €		15 000,00 €	15 000,00 €	63	
Restructuration Mairie (ammorce programmation pluriannuelle)		150 000,00 €		70 000,00 €	100 000,00 €	136	
Anciens ateliers municipaux (diag)		5 000,00 €		5 000,00 €	5 000,00 €	68	
Anciens ateliers municipaux (pour premières études et interventions)		10 000,00 €		10 000,00 €	10 000,00 €	68	
Hameau Moulin : pose bordures caniveaux côté M. Fuzeau = sur programme ComCom		25 000,00 €					ComCom
Stade Marcel Bernard (escaliers)		10 000,00 €	10 000,00 €				
Stade de la Futaie (vestiaire femme) études techniques et maîtrise d'œuvre		15 000,00 €		15 000,00 €			
Trottoirs (vallée Pierres-brunes et éventuellement château d'eau...)		120 000,00 €		120 000,00 €	120 000,00 €	63	← Emprunt : 50 000 €
Voirie (PATA annuel)	8 000,00 €						
<b>La Clorine (complément pour solde acquisitions foncières... Maîtrise d'œuvre)</b>		200 000,00 €		200 000,00 €	200 000,00 €		C Terme
CTM (fosse végétaux ; quai)		30 000,00 €					
Habitation 6 impasse de la Cadoue		70 000,00 €		30 000,00 €	30 000,00 €	68	
Eglise (toiture)		100 000,00 €					
Eglise (murs extérieurs)		120 000,00 €					
Eglise (murs intérieurs)		80 000,00 €					
Gîte (remplacement des ouvrants)		12 000,00 €		12 000,00 €	12 000,00 €	68	
Parc municipal "Champs Cadoue"		120 000,00 €		120 000,00 €	120 000,00 €	135	← Emprunt : 50 000 €
Rue des écoles : maîtrise d'ouvrage communautaire		130 000,00 €		15 000,00 €	15 000,00 €	63	←
Chargeur frontal		10 100,00 €					
Petit matériel CTM		5 700,00 €		5 700,00 €	5 700,00 €	85	
Tenues agents CTM	3 000,00 €						
Fourgon occasion		20 000,00 €		20 000,00 €	20 000,00 €	85	
Broyeur sur tracteur		8 500,00 €					
Eclairage public : économie d'énergie A+		5 000,00 €	5 000,00 €				
Eclairage public : Contrat Vision Plus		14 000,00 €	14 000,00 €				
Eclairage public : Urgence 1		20 520,00 €	20 520,00 €				
Espace Rabelais (mise aux normes accessibilité sanitaires)		30 000,00 €	30 000,00 €				
Halle sportive (diffuseurs lumineux)		2 000,00 €	2 000,00 €				
Halle sportive (isolation - demoussage ; ...)		170 000,00 €					
Accès PMR (maison des associations) ; refecton mur arrière presbytère		25 000,00 €					
restaurant scolaire (portes ; refecton cloison) (vitreage sécurité)		32 500,00 €		32 500,00 €	32 500,00 €	68	
restaurant scolaire (sécurisation)		2 200,00 €					
Travaux divers en régie	5 000,00 €	5 000,00 €					
Eclairage centre-bourg	4 000,00 €	4 000,00 €					
Halle sportive et autres locaux (organigramme clés)		3 000,00 €		3 000,00 €	3 000,00 €	68	
Maison des associations (mise aux normes électricité) FAIT		3 000,00 €					
Espace Rabelais (double flux danse) ; devenu sans objet							
Défense incendie		4 800,00 €		4 800,00 €	4 800,00 €	63	
Ad'AP ERP (restes à réaliser)			40 878,36 €			127	
Ecoles (salle des maîtres ; ancienne bibliothèque) : électricité, luminaire, radiateurs		11 500,00 €		11 500,00 €	11 500,00 €	68	
Ecoles (Local rangement ; bâtiments) : refecton toiture, ravalement, gouttières		28 000,00 €		28 000,00 €	28 000,00 €	68	
Ecoles : horloges		2 500,00 €					
Terrain de foot Marcel Bernard							
Terrain de foot Futaie							
Stade d'honneur (Contrat entretien)	8 000,00 €	8 000,00 €					
Gymnase école et Marcel Bernard (regard pour vidange autolaveuses)		5 000,00 €	5 000,00 €			68	
ENVOL		1 500,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €	68	
Halle sportive (remplacement des projecteurs)		40 000,00 €	40 000,00 €			68	
Dépenses Imprévues (?)							
Pour l'avenir (op 128) ( ancien CTM ; Mairie ; Vestiaire femmes stade ; Stade tir à l'arc, ...)		80 000,00 €		80 000,00 €		128	
		<b>1 945 630,00 €</b>	<b>167 398,36 €</b>	<b>990 810,00 €</b>	<b>1 005 810,00 €</b>		

Emprunt : 50 000 €

Emprunt : 50 000 €

Activ	43 600,00 €
F Comcom	50 000,00 €
TVA	21 400,00 €
FC Cne	15 000,00 €
	<b>130 000,00 €</b>

FCTVA	200 000,00 €
Taxe d'aménagement	35 000,00 €
prélèvement sur section de fonctionnement	460 243,76 €
	<b>695 243,76 €</b>
Emprunt CT ou ligne de trésorerie (travaux VRD la clorine)	200 000,00 €
Emprunt	100 000,00 €
	<b>995 243,76 €</b>

Ajustement d'ici le vote du budget

Mme Géraldine BERNARD détaille le tableau des dépenses et recettes d'investissement joint à la convocation.

M. le Maire apporte quelques précisions complémentaires.

Mme Marie-Noëlle RINAUD revient sur le projet de vidéo-protection dont il est fait mention dans le tableau.

M. le Maire répond qu'il s'agit du prolongement des discussions lors du Conseil Municipal du 11 février dernier. Il y aura dans un premier temps des études sur la faisabilité éventuelle et la localisation d'un tel dispositif, sur lequel, les membres du Conseil Municipal auront à se prononcer. En cas d'avis favorable, la commune sera en capacité budgétaire d'intervenir.

Il précise également qu'il s'agit de vidéo-protection uniquement : dispositif très réglementé où seuls les enquêteurs sont en capacité de visionner les images et uniquement s'il y a eu un dépôt de plainte au préalable.

Il ajoute qu'il existe bien des actes d'incivilités sur la commune de Smarves, notamment dans le périmètre périscolaire, du centre bourg et même dans celui du cimetière. Il insiste sur la nécessité de se donner les moyens de protéger les biens et les personnes.

Mme Géraldine BERNARD demande si l'on dispose de données chiffrées concernant le coût des réparations de ces incivilités.

M. Michel GODET répond que l'on peut les estimer à une dizaine de milliers d'euros pour les années 2017/2018.

M. Vincent BILLY constate vivement l'absence de projet de réhabilitation de la voirie et notamment du réseau d'éclairage public et des lignes aériennes dans la traverse du village de Moulin.

M. Alain COQUEMAS indique que cela ne signifie pas le refus de la commune d'intervenir sur ce secteur où il y a effectivement des besoins. Depuis plus de 4 ans les opérateurs EAUX de VIENNE-SIVEER, SRD et SOREGIES qui gèrent les réseaux, n'ont pas encore répondu favorablement aux demandes de la commune, notamment sur les aides financières. S'agissant d'une route départementale, le Département se s'engagera que sur la bande de roulement.

M. le Maire ajoute qu'il convient également de prendre en compte le coût pour les particuliers. Il rappelle également que ces travaux ne sont pas éligibles à la DETR.

M. Alain COQUEMAS indique qu'en l'état actuel des éléments à sa disposition, le coût résiduel pour la commune s'élèverait à plus de 500 000 € qu'il n'est pas possible de faire supporter au seul budget communal.

M. le Maire prend pour exemple la rue de la Vallée des Pierres Brunes où l'enfouissement de toutes les lignes aériennes un moment envisagé, engendrerait un reste à la charge du budget communal de près de 800 000 €. Par conséquent, ce projet d'enfouissement vient d'être abandonné et seule la réfection des trottoirs est programmée. Il a été uniquement possible d'intervenir sur la réfection des trottoirs.

M. le Maire ayant repris la déclinaison des propositions d'actions et de travaux pour le budget 2019, M. Michel GODET apporte quelques précisions sur le montant de petits travaux sur le patrimoine, notamment dans les locaux de l'ancienne bibliothèque ainsi qu'au restaurant scolaire. Les équipements sportifs et associatifs sont eux aussi concernés par des travaux d'améliorations.

M. le Maire précise que le poste concernant la construction de vestiaire femmes n'a plus lieu d'être dans la mesure où les discussions actuelles entre les clubs de football de Smarves et d'Iteuil peuvent aboutir à une fusion des 2 clubs, offrant ainsi l'accès à des installations existantes.



## VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2017				Année 2018				Budget Primitif 2019			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Proportions nouvelles	Reports	Proportions Globales	Var./ N-1
	001 - Déficit d'investissement reporté									993 011,98		993 011,98
020 - Dépenses imprévues	55 221,17		55 221,17		555 882,08		555 882,08	0,00				
16 - Emprunts et dettes assimilés	221 000,00	214 089,11	6 910,89	96	233 000,00	232 025,70	974,30	99	250 000,00		250 000,00	7,3
204 - Subventions d'équipement versées	14 278,50	14 278,50	0,00	100								
26 - Participations et créances ratt. à des partic	40,00	40,00	0,00	100								
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>290 539,67</b>	<b>228 407,61</b>	<b>62 132,06</b>	<b>78</b>	<b>788 882,08</b>	<b>787 907,78</b>	<b>974,30</b>	<b>99</b>	<b>1 243 011,98</b>		<b>1 243 011,98</b>	<b>57,6</b>
106 - COLUMBARIUM	8 624,00		8 624,00		8 624,00	6 802,00	1 822,00	78		1 822,00	1 822,00	-78,9
112 - BIBLIOTHEQUE	255 522,47	217 581,99	37 940,48	85	50 940,48	14 436,17	36 504,31	28	11 000,00	36 504,31	47 504,31	-6,7
113 - ROND POINT RD 741	27 641,00		27 641,00		9 641,00		9 641,00	0		9 641,00	9 641,00	0,0
115 - MODERNISATION LOCAUX BOULANGE	3 158,00	2 067,60	1 090,40	65	1 090,40		1 090,40	0				-100,0
118 - MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC	120 520,00	5 271,36	115 248,64	4	230 248,64	196 026,40	34 222,24	85		34 222,24	34 222,24	-85,1
122 - BATIMENT ATHLETISME	266 795,38	236 387,27	30 408,11	88	30 408,11		30 408,11	0		30 408,11	30 408,11	0,0
124 - ROUTE DE POITIERS RUE DE LA CLOR	377 857,61	376 540,23	1 317,38	99	1 296,00	1 296,00	0,00	100				-100,0
125 - EXTENSION ECOLE MATERNELLE	707 565,54	294 479,94	413 085,60	41	526 085,60	490 650,49	35 435,11	93		35 435,11	35 435,11	-93,3
127 - ACCESSIBILITE ERP	42 700,00	1 821,64	40 878,36	4	40 878,36		40 878,36	0		40 878,36	40 878,36	0,0
128 - Pour l'avenir	66 564,70		66 564,70		273 540,07		273 540,07	0		273 540,07	273 540,07	0,0
129 - DISSIMULATION DES RESEAUX AERIEN	51 000,00	50 092,26	907,74	98	35 000,00		35 000,00	0		35 000,00	35 000,00	0,0
130 - CITY STADE JEUX MATERNELLE	55 000,00	3 370,56	51 629,44	6	126 629,44	100 107,93	26 521,51	79		26 521,51	26 521,51	-79,1
131 - PISTE ATHLETISME	51 000,00		51 000,00		51 000,00		51 000,00	0				-100,0
132 - RENOVATION GARDERIE ELEMENTAIRE					130 000,00	56 082,99	73 917,01	43		73 917,01	73 917,01	-43,1
133 - LA CLORINE					269 000,00	51 963,31	217 036,69	19	200 000,00	217 036,69	417 036,69	55,0
134 - LA CROIX DE LA CADOUÉ					683 000,00	682 948,38	51,62	99				-100,0
135 - PARC MUNICIPAL CHAMPS DE LA CADOUÉ									120 000,00		120 000,00	0,0
136 - RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE									98 150,07		98 150,07	0,0
63 - VOIRIE	20 692,01	17 168,15	3 523,86	82	118 923,86	83 880,68	35 043,18	70	154 800,00	35 043,18	189 843,18	59,6
68 - Trav divers Bats com.	159 409,20	89 121,10	70 288,10	55	157 688,10	70 007,76	87 680,34	44	140 310,00	87 680,34	227 990,34	44,6
85 - ACQUISITION MAT ET MOBILI	27 595,86	23 889,02	3 706,84	86	50 706,84	46 527,89	4 178,95	91	29 700,00	4 178,95	33 878,95	-33,2
90 - ACQT IMMOBILIER RESERVE FONCIER	256 771,08	174 249,18	82 521,90	67	84 521,90	83 840,61	681,29	99				-100,0
<b>Total dépenses opérations d'invest.</b>	<b>2 498 416,85</b>	<b>1 492 040,30</b>	<b>1 006 376,55</b>	<b>59</b>	<b>2 879 222,80</b>	<b>1 884 570,61</b>	<b>994 652,19</b>	<b>65</b>	<b>753 960,07</b>	<b>941 828,88</b>	<b>1 695 788,95</b>	<b>-41,1</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>9 881,59</b>	<b>9 881,59</b>	<b>0,00</b>	<b>100</b>	<b>24 074,41</b>	<b>24 074,41</b>	<b>0,00</b>	<b>100</b>				<b>-100,0</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>2 798 838,11</b>	<b>1 730 329,50</b>	<b>1 068 508,61</b>	<b>61</b>	<b>3 692 179,29</b>	<b>2 696 552,80</b>	<b>995 626,49</b>	<b>73</b>	<b>1 996 972,05</b>	<b>941 828,88</b>	<b>2 938 800,93</b>	<b>-20,4</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2017				Année 2018				Budget Primitif 2019			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Proportions nouvelles	Reports	Proportions Globales	Var./ N-1
	001 - Excédent d'investissement reporté	28 090,55	28 090,55	0,00	100							
024 - Produits des cessions d'immobilisations					683 000,00		683 000,00	0		683 000,00	683 000,00	0,0
10 - Dotations, fonds divers et réserves	581 951,97	586 157,88	-4 205,91	100	668 209,43	701 258,86	-33 049,43	104	1 101 601,93		1 101 601,93	64,9

## VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2017				Année 2018				Budget Primitif 2019			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
23 - Immobilisations en cours						6 045,30	-6 045,30	0				
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>610 042,52</b>	<b>614 248,43</b>	<b>-4 205,91</b>	<b>100</b>	<b>1 351 209,43</b>	<b>707 304,16</b>	<b>643 905,27</b>	<b>52</b>	<b>1 101 601,93</b>	<b>683 000,00</b>	<b>1 784 601,93</b>	<b>32,1</b>
112 - BIBLIOTHEQUE	422 597,00	225 472,92	197 124,08	53	197 124,08		197 124,08	0		160 000,00	160 000,00	-18,8
118 - MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC	54 000,00		54 000,00		184 000,00	119 707,70	64 292,30	65		64 292,30	64 292,30	-65,1
122 - BATIMENT ATHLETISME	52 517,00	119 605,00	-67 088,00	227		29 322,00	-29 322,00	0				
124 - ROUTE DE POITIERS RUE DE LA CLOR	250 800,00	120 000,00	130 800,00	47	130 800,00	98 000,00	32 800,00	74				-100,0
125 - EXTENSION ECOLE MATERNELLE	567 000,00	52 100,00	514 900,00	9	514 900,00	355 771,06	159 128,94	69		93 662,94	93 662,94	-81,8
126 - ENTREES DE BOURG	10 000,00	10 000,00	0,00	100								
130 - CITY STADE JEUX MATERNELLE	15 000,00		15 000,00		12 000,00	14 533,00	-2 533,00	121		12 000,00	12 000,00	0,0
132 - RENOVATION GARDERIE ELEMENTAIRE					143 000,00	114 533,00	28 467,00	80		43 000,00	43 000,00	-69,9
133 - LA CLORINE									200 000,00		200 000,00	0,0
63 - VOIRIE		8 855,00	-8 855,00						50 000,00		50 000,00	0,0
68 - Trav divers Bats com.									50 000,00		50 000,00	0,0
85 - ACQUISITION MAT ET MOBILI	3 000,00		3 000,00									
90 - ACQT IMMOBILIER RESERVE FONCIER	173 000,00		173 000,00		173 000,00	50 000,00	123 000,00	28		21 000,00	21 000,00	-87,9
<b>Total recettes opérations d'invest.</b>	<b>1 547 914,00</b>	<b>536 032,92</b>	<b>1 011 881,08</b>	<b>34</b>	<b>1 354 824,08</b>	<b>781 866,76</b>	<b>572 957,32</b>	<b>57</b>	<b>300 000,00</b>	<b>393 955,24</b>	<b>693 955,24</b>	<b>-48,8</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>640 881,59</b>	<b>24 166,07</b>	<b>616 715,52</b>	<b>3</b>	<b>986 145,78</b>	<b>214 369,90</b>	<b>771 775,88</b>	<b>21</b>	<b>460 243,76</b>		<b>460 243,76</b>	<b>-53,3</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>2 798 838,11</b>	<b>1 174 447,42</b>	<b>1 624 390,69</b>	<b>41</b>	<b>3 692 179,29</b>	<b>1 703 540,82</b>	<b>1 988 638,47</b>	<b>46</b>	<b>1 861 845,69</b>	<b>1 076 955,24</b>	<b>2 938 800,93</b>	<b>-20,4</b>

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2017				Année 2018				Budget Primitif 2019			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde d'investissement	0,00	-555 882,08	555 882,08	0	0,00	-993 011,98	993 011,98	0	-135 126,36	135 126,36	0,00	0,0

### Vote du budget primitif 2019

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents, pouvoirs inclus : 21

Vote pour : 19

Vote contre : 2 (Mme Marie-Noëlle RINAUD, M. François RASSINEUX)

Abstention : 0

**Le budget primitif 2019 est voté à la majorité des présents et pouvoirs détenus.**

M. Philippe SAUZEAU s'interroge sur la signification des deux votes contre.

M. François RASSINEUX, répond qu'il s'agit d'une position de principe car n'étant membre de la majorité municipale.

Mme Marie-Noëlle RINAUD partage cette position et ajoute que le budget présenté ne fait aucune référence à la démarche « Progrès humain et social » qui n'est pas encore terminée et à laquelle elle est attachée.

M. le Maire répond qu'en effet cette démarche n'est pas terminée mais qu'elle vit, que des actions fortes sont déjà engagées depuis plus d'un an. Il ajoute qu'il réunira prochainement une commission générale sur ce sujet pour rendre compte du plan d'actions réalisé, sachant que pour lui, une telle démarche n'a pas vocation à prendre fin, mais qu'au contraire elle doit être active de manière pérenne, ce à quoi il dit tenir, en affirmant que **l'humain** étant sa préoccupation au quotidien.

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION LOCALE

M. le Maire rappelle la décision prise le 14 janvier dernier, lors du débat sur les orientations budgétaires : non augmentation des taux de la fiscalité communale. C'est donc à partir de ce principe que le budget primitif 2019 a été élaboré et voté.

Il propose donc le maintien des taux de 2018.

En l'absence de toute demande d'intervention, il est procédé au vote des taux d'imposition communaux.

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents, pouvoirs inclus : 21

Vote pour : 21

Vote contre : 0

Abstention : 0

**Le maintien des taux de fiscalité communale de 2018 est voté à l'unanimité des présents et des pouvoirs détenus.**

- |                                  |                        |
|----------------------------------|------------------------|
| ▪ Taxe d'habitation :            | <b>taux de 20,00 %</b> |
| ▪ Taxe sur le foncier bâti :     | <b>taux de 14,92 %</b> |
| ▪ Taxe sur le foncier non bâti : | <b>taux de 27,87 %</b> |

## NOTE D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION SUR LA GESTION 2018

M. Philippe SAUZEAU commente le document de valorisation du compte de gestion de l'exercice 2018 de la commune de Smarves. Ce document a été dressé par et à la seule initiative des Services de la Trésorerie de Poitiers.

Il s'attarde sur les quatre ratios qui y sont mentionnés et qui attestent de la bonne gestion financière de la commune :

- **Coefficient d'autofinancement courant 2018 : 82 %**  
*Ce ratio rapporte les charges de fonctionnement et le remboursement du capital de la dette (numérateur) aux produits de fonctionnement (dénominateur). Il permet de mesurer l'aptitude de la collectivité à autofinancer ses investissements.  
Le seuil à ne pas dépasser est de 105 %. Il était de 89 % en 2017.*
- **Coefficient de rigidité des charges structurelles 2018 : 46 %**  
*Ce ratio mesure le poids des charges de personnel et des intérêts des emprunts (numérateur) dans le total des produits de fonctionnement (dénominateur). Le seuil à ne pas dépasser est de 55 %. Il était de 45 % en 2017.*
- **Ratio d'endettement 2018 : 102 %**  
*Ce ratio consiste à mesurer le rapport de l'encours de la dette (numérateur) sur les recettes de fonctionnement (dénominateur). Le seuil qu'il est prudent de ne pas dépasser est de 140 %. Il était de 111 % en 2017.*
- **Encours de la dette par habitant en 2018 : 898 € / habitant**  
*Il s'agit de la moyenne de la dette par habitant. Cette moyenne est de 682 € / habitant pour les communes comparables du département. Ce ratio était de 828 € / habitant pour la commune en 2017.*

Il conclut en indiquant qu'il convient de rester comme jusqu'alors très prudent lors de l'élaboration de nos budgets afin d'être en capacité, le cas échéant, de faire face aux imprévus.

M. Patrick COUTURAS se félicite de la bonne gestion de la commune, qui à travers la mise en œuvre de ces règles de prudence budgétaire crée de la richesse au bénéfice des habitants, de la richesse en matière de services de proximité, d'équipements associatifs, d'une vie économique variée et surtout d'un périmètre éducatif reconnu comme bien pourvu.

## TRANSFERT AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU CLAIN DE LA DOTATION DÉPARTEMENTALE 2019 ACTIV'3 POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DES TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA RUE DES ÉCOLES

M. Alain COQUEMAS rappelle les éléments présentés aux élus lors de la réunion du Conseil Municipal du 14 janvier dernier concernant le projet de sécurisation des déplacements autour du périmètre scolaire.

La Communauté de Communes des Vallées du Clain disposant d'un marché à bon de commande avec l'entreprise EUROVIA, il propose que ce soit cette dernière qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération, cela permettant d'aller beaucoup plus vite dans la réalisation des travaux en évacuant les contraintes d'une nouvelle consultation publique.

Aussi, il propose le transfert au bénéfice de la Communauté de Communes des Vallées du Clain de la dotation départementale 2019 ACTIV'3 (43 600 €) pour le financement partiel de ces travaux de sécurisation de la rue des Ecoles

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des pouvoirs détenus par eux, le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver** le transfert au bénéfice de la Communauté de Communes des Vallées du Clain de la dotation départementale 2019 ACTIV'3 (43 600 €) pour le financement partiel des travaux de sécurisation de la rue des Ecoles ;
- **d'autoriser** M. le Maire ou son représentant à effectuer auprès toute démarche et à signer tout document allant en ce sens.

**DECISION D'AFFECTATION AU FINANCEMENT PARTIEL DES TRAVAUX DE SECURISATION DE LA RUE DES ECOLES, DU FONDS DE CONCOURS FINANCIER (50 000 €) DONT LA COMMUNE EST BENEFICIAIRE AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU CLAIN**

Dans le prolongement de la délibération précédente, M. Alain COQUEMAS indique qu'il convient, dans le cadre du financement de ces travaux, d'affecter à la Communauté de Communes des Vallées du Clain, le fonds de concours financier de 50 000 € attribué à la commune par cette même communauté de communes, et aujourd'hui pas encore utilisé.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des pouvoirs détenus par eux, le Conseil Municipal décide :

- **de laisser à disposition de la Communauté de Communes** pour le financement partiel des travaux de sécurisation de la rue des Ecoles de la Commune de SMARVES le fonds de concours financier (50 000 €) dont la commune est bénéficiaire auprès de la Communauté de Communes des Vallées du Clain ;
- **d'autoriser** M. le Maire ou son représentant à effectuer toute démarche et à signer tout document allant en ce sens.

**APPROBATION D'UNE TARIFICATION 2019 POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS (Aish) / CHANTIER JEUNES**

M. le Maire rappelle que dans le cadre de la gestion du Centre de Loisirs, la Caisse d'Allocations Familiales et la Commune de Smarves ont mis en place une politique tarifaire basée sur le système CAFPRO élaboré par la CAF. Ce dispositif a été reconduit pour les années 2018-2021 avec la signature le 15 janvier 2018 d'une nouvelle convention d'objectifs et de financement entre la CAF et la commune de Smarves.

Il est proposé de reprendre pour 2019, la grille tarifaire 2018, celle-ci tenant compte du quotient familial de chaque famille :

- **1,35 € / semaine** : quotient familial de 0 à 600 €
- **2,90 € / semaine** : quotient familial de 601 à 725 €
- **5,70 € / semaine** : quotient familial supérieur à 725 €

Vu la nouvelle convention d'objectifs et de financement signée le 15 janvier 2018 entre la CAF et la commune de Smarves,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **de retenir** la grille tarifaire 2018 pour l'année 2019 :
  - **1,35 € / semaine** : quotient familial de 0 à 600 €
  - **2,90 € / semaine** : quotient familial de 601 à 725 €
  - **5,70 € / semaine** : quotient familial supérieur à 725 €
- **d'appliquer** de droit la tarification à **5,70 €** par semaine pour les familles ne voulant pas fournir leur avis d'imposition SUR LES REVENUS 2017 permettant le calcul de leur quotient familial
- **d'appliquer** cette tarification à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**CONVENTION D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX AVEC LE SIMER POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC MUNICIPAL DES « CHAMPS DE LA CADOUÉ »**

M. Alain COQUEMAS indique qu'en tant que membre du SIMER, la commune peut être accompagnée en matière d'études et de travaux par ce dernier.

En l'espèce, il s'agit de valoriser l'espace situé derrière le city-stade, en retravaillant notamment les cheminements et en y installant divers équipements pour la petite enfance et du fitness afin d'en faire un véritable parc pour les habitants.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des pouvoirs détenus par eux, le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver** le projet de convention avec le SIMER pour l'aménagement du parc municipal des Champs de la Cadoue ;
- **d'autoriser** M. le Maire ou son représentant en cas d'empêchement, à signer, la convention avec le SIMER.

#### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ **M. le Maire** invite les élus à renseigner la feuille de planning concernant la tenue des bureaux de vote pour les élections européennes du 26 mai prochain.
- ✓ **M. Vincent BILLY** rappelle l'opération « Nettoyons la nature » qui aura lieu ce samedi 6 avril et à laquelle chacun est invité à participer : rendez-vous Place de la mairie à 9h00.

**L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre prise de parole n'étant demandée, la séance est levée à 21 h 10.**

Philippe BARRAULT

Michel GODET

Claudine PAIN-DEGUEULE

Alain COCQUEMAS

Patrick CHARRIOT

Isabelle BOUHIER

excusé

Pouvoir à M GODET

Séverine GIRAUD

Virginie ROY-BASTIERE

Géraldine BERNARD

Excusée

Vincent BILLY

Christine BONNET

Patrick COUTURAS

Bernard DELHOMME

Christelle LABELLE

Grégory LAMARCHE

Thierry MONTERO

François RASSINEUX

Marie-Noëlle RINAUD

Françoise ROUSSEAU

Philippe SAUZEAU

Nathalie VALET

Chantal VIGREUX

Excusée

Pouvoir à Mme BONNET